

**Elaboration du Plan Local d'Urbanisme
de Saint-Jean-le-Vieux**



Vu pour être annexé à notre délibération en date de ce jour, le 6 février 2019 LE MAIRE,	PLU approuvé le : 6 février 2019	Pour copie conforme
--	----------------------------------	---------------------

Berthet Liogier Caulfuty
41, boulevard Voltaire – 01 000 Bourg-en-Bresse
Tel : 04 74 21 99 80 – Fax : 04 74 21 87 58 – email : contact.bourg@blc-ge.com

Liste des pièces

- 1. Rapport de présentation**
Annexes au rapport de présentation (ZAC Pont Rompu)
- 2. Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**
- 3. Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)**
- 4. Plans de zonage**
- 5. Règlement**
- 6. Liste des emplacements réservés**
- 7. Identification des éléments protégés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme**
- 8. Servitudes d'utilité publique**
- 9. Annexes sanitaires**
- 10. Plan de prévention des risques « inondation »**
- 11. Annexe bruit**
- 12. Porter à connaissance de l'aléa inondation de l'Ain et de ses affluents entre le barrage d'Allement et le Rhône (mai 2018)**